

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances

Arrêté du 27 janvier 2017

Portant nomination à la commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation

NOR : ECFC1701753A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu les articles R.615-1, R.615-2 et R.615-3 du code de la consommation,
Vu l'arrêté du 15 décembre 2015 portant nomination à la commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée en qualité de représentante d'organisations professionnelles :

- Madame Delphine BORNE, Confédération des PME, membre titulaire, en remplacement de Madame Amélie JUGAN

Article 2

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes*.

Fait le 27 janvier 2017

Le ministre de l'économie et des finances

Michel SAPIN